

## INTRODUCTION

La mise à disposition en officine de traitements anticancéreux oraux et la rétrocession par les Pharmacies à Usage Intérieur impliquent un accompagnement des patients qui profiterait d'une coopération entre professionnels du médicaments. La démarche de création d'un réseau de coordination territoriale s'inscrit dans le troisième Plan cancer (2014-2019).<sup>1</sup>

Nous avons interrogé les pharmaciens d'officine de notre département sur leur quotidien avec les médicaments anticancéreux par voie orale. **Moins de la moitié d'entre eux déclare être à l'aise** lors de la dispensation de ces médicaments, mais ils sont tous intéressés par des informations concernant les traitements.

## OBJECTIFS

Nous avons proposé aux pharmaciens d'officine une rencontre s'articulant sur deux axes principaux : la **formation** et la **coordination territoriale**. A l'issue de cette rencontre, nous avons recueilli leur **adhésion aux contenus proposés**.

## MATERIELS ET METHODES

Un questionnaire a été remis à chaque pharmacien d'officine portant sur 5 items :

Organisation – Contenu – Utilité – Points forts – Sujets à approfondir ou aborder.

Les réponses allaient de « totalement en désaccord » à « totalement en accord » selon 5 niveaux. Un champ libre était laissé à disposition pour l'expression de suggestions. Les données ont été analysées par statistique descriptive.

## RESULTATS

### FORMATION

Les contenus didactiques ont été appréciés par environ 80% des 39 pharmaciens présents (fig 1). Mais seulement 62% jugeaient ces contenus transposables à leur quotidien avec les patients.

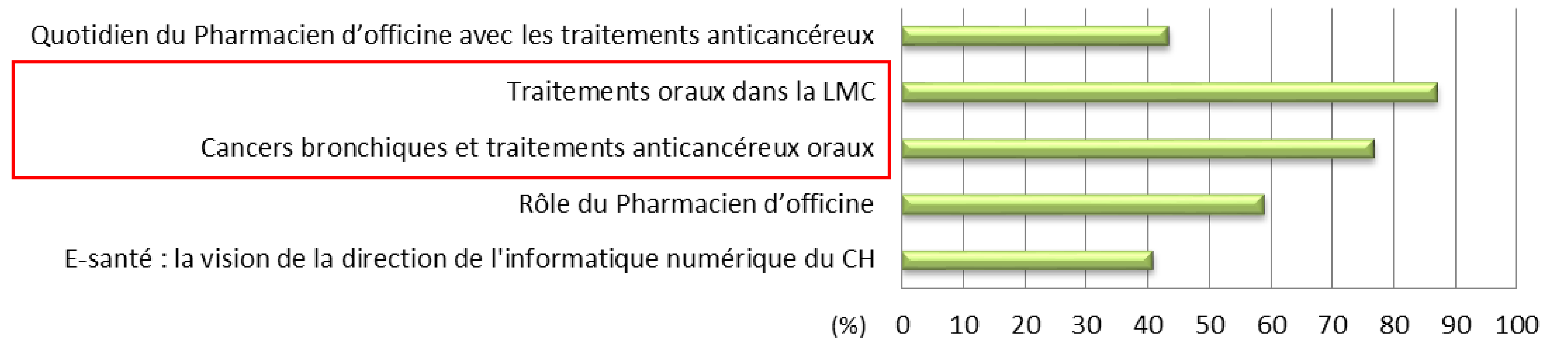


Figure 1. Intérêt porté par les participants aux thèmes abordés lors de la rencontre

### COORDINATION TERRITORIALE

Deux officinaux sur trois sont intéressés par des rencontres régulières avec les pharmaciens hospitaliers.

La création d'un réseau de coordination intéresse 90% des participants dont 36% souhaite s'investir dans des groupes de travail. L'outil informatique choisi sera un portail sécurisé intégrant un module « Pharmacie ». (fig 2)

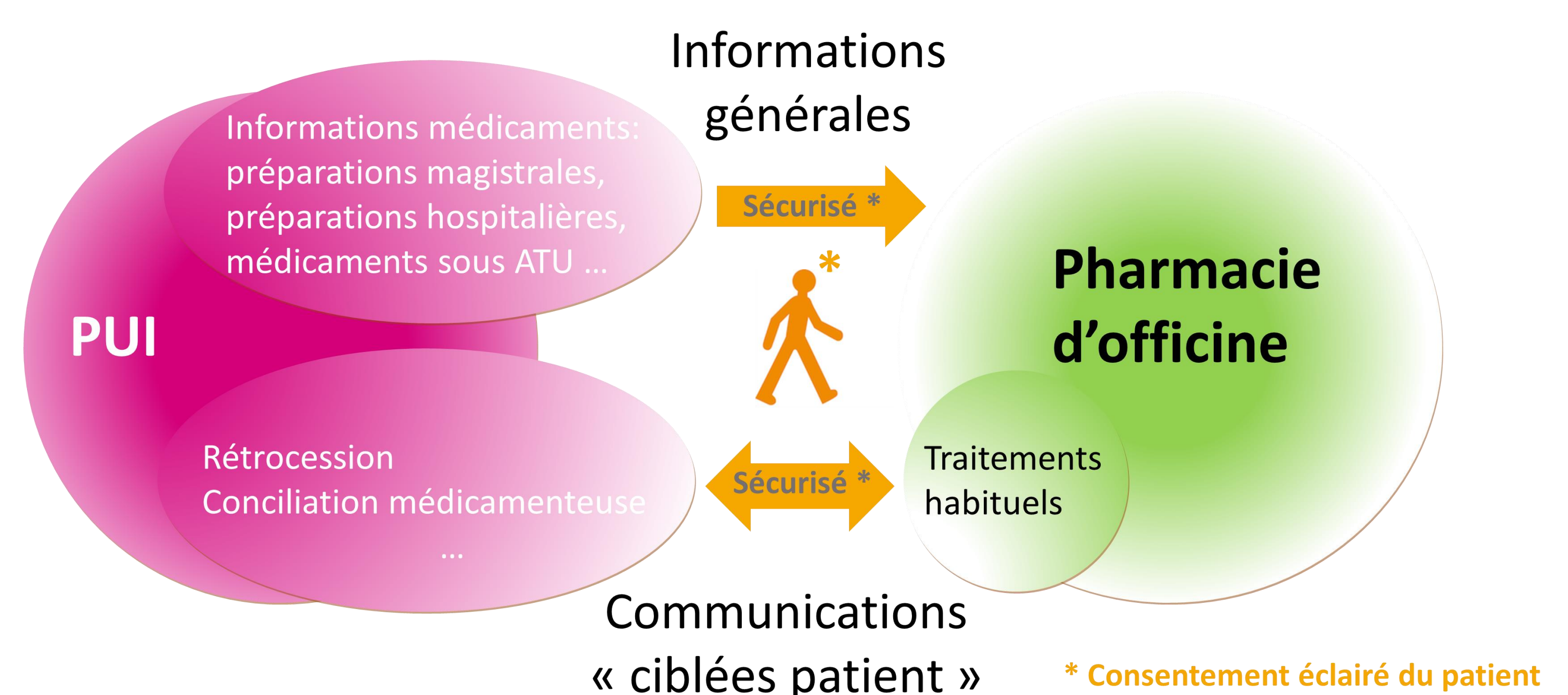


Figure 2. Portail informatique sécurisé intégrant deux flux d'informations : générales et ciblées

## DISCUSSION / CONCLUSION

La démarche impulsée par les pharmaciens hospitaliers est globalement bien accueillie par les confrères officinaux. Des formations régulières seront proposées en prenant soin de recenser les besoins du public concerné.

La création d'un outil sécurisé de communication entre les différents professionnels du médicament est en cours au niveau du CH. **L'échange sécurisé de données de santé** permettra un relais d'**informations générales et ciblées**, indispensable à l'optimisation de la prise en charge des patients.

La coordination des professionnels du médicament est essentiel pour **rendre le parcours de soins du patient performant**.